

Le mercredi 5 mai 1970.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des procès-verbaux du Sénat, le jeudi 30 avril 1970:

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Smith propose, appuyé par l'honorable sénateur Paterson, que le Bill C-10, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la marine marchande du Canada», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Smith propose, appuyé par l'honorable sénateur Boucher, que le bill soit déferé au Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le greffier du Sénat,
ROBERT FORTIER.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ NATIONALE ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

Le docteur W. H. Frost, médecin-conseil—services médicaux;

et

J. J. McCarthy, directeur du service juridique.

Sur la proposition de l'honorable sénateur Fournier (De la Nouvelle-Écosse), il est décidé de faire rapport du bill avec la modification suivante:

Dans la version française, à la page 3, 2^e ligne, le mot «concernant» sera supprimé et remplacé par le mot «dirigés».

À 11 h. 40, le Comité s'ajourne jusqu'à la continuation de ses travaux.

Le jeudi 7 mai 1970

(8)

Conformément à la motion d'ajournement et à l'ordre de convocation, le Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences se réunit aujourd'hui à 1 heure 30 minutes.